

ACIDUL

AG ordinaire

4 novembre 2021 – 16h30

Procès-verbal

Personnes présentes : 17 (dont 6 en ligne), en comptant le président d'ACIDUL
Personnes excusées : François Allisson, Brian Favre, Cynthia Kraus, Amélie Stuby, Philippe Vonnard

1. Accueil

Fabien Baeriswyl (FB), président d'ACIDUL, souhaite la bienvenue à tout le monde. Il évoque les modalités de l'AG et présente les membres actuel·le·s du comité : Rachel Démolis (RD), Jacob Lachat (JL), Marco Prost (MP) et Élise Tancoigne (ET). Il rappelle que Maximilien Stauber (MS) a quitté son poste de Secrétaire général le 31 août. Il a été remplacé par Kelly Harrison (KH).

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Validation du PV de l'AG ordinaire du 3 décembre 2020

KH lit à voix haute la remarque parvenue par e-mail de Robert-Pascal Fontanet au sujet du PV de l'AG de 2020 : « *celui-ci devrait indiquer le nombre de personnes présentes et préciser si les décisions sont prises à l'unanimité ; sinon, indiquer le nombre de voix*

pour, contre et d'abstentions. » Bien que la proposition ne puisse être prise en compte pour le PV de 2020, le comité et la Secrétaire générale la mettront en œuvre pour les prochains PV, dont celui-ci.

4. Rapport d'activité 2020-2021 et projets 2021-2022

FB résume le rapport d'activité. Cf. document spécifique disponible sur le site Internet.

Magali Cécile Bertrand (MCB) demande quelles étaient les motivations derrière le troisième point du communiqué d'ACIDUL sur les mesures COVID. FB et JL répondent que cette demande a été formulée en réaction à l'imposition, par certaines Facultés, de modes d'enseignement particuliers, qui augmentent la charge de travail du personnel enseignant.

William Barbey (WB) observe que la Société académique vaudoise propose déjà une liste de fondations finançant la recherche. ET – qui porte le projet, en collaboration avec Claire Arnold du service Soutien à la Recherche – précise que la nouvelle liste veut offrir davantage d'informations, comme le taux d'obtention du financement.

JL présente les projets d'ACIDUL pour 2021-2022 :

- (1) la lutte contre la précarité financière par la création de postes stables ;
- (2) la question de la relève et des carrières. Il s'agit notamment de rendre plus visibles les doctorant·e·s sans contrat, ainsi que l'information sur les financements de la recherche doctorale et postdoctorale ;
- (3) l'amélioration de la gestion des conflits à l'UNIL, en favorisant par exemple l'expression des chercheurs et chercheuses en difficulté.

Au sujet du point (3), Nada Jmili (NJ) remarque que la Direction a des statistiques sur le nombre de personnes passant par le Bureau de médiation. L'ACIDUL devrait avoir accès à ces statistiques. Marc Dupuis (MD) peut fournir des documents pertinents à ce sujet, si nécessaire.

ET ajoute que le comité a discuté de ces trois projets avec la Direction en septembre. La question de la précarité des doctorant·e·s sans contrat a visiblement intéressé la Direction. Cette dernière a par ailleurs mentionné qu'un groupe de travail existait déjà pour repenser la gestion des conflits. L'ACIDUL va demander à intégrer ce groupe.

Retour des commissions :

Qualité

Francis Kay (FK) : la dernière réunion de la commission a notamment traité de la formation pour les expertises. FK a des doutes sur l'utilité des commissions actuelles.

Enseignement

Antoine Chollet (AC) : il n'y a pas eu de réunion cette année.

Égalité

NJ : de nombreux projets sont en cours, notamment au sujet du problème du sexisme à l'UNIL. L'ancienne Direction a rejeté en bloc certaines propositions. L'un des projets actuels est l'application de l'écriture épiciène à tous les documents du campus, dans une perspective de cinq ans. La question de l'ajout du « x » à cette écriture n'est pas encore à l'ordre du jour. En ce qui concerne les bâtiments en construction aujourd'hui, les toilettes seront individuelles et non genrées.

Relève

MP n'a pu participer qu'à deux réunions. Il lit à voix haute le rapport établi par d'autres membres de la commission, transmis par Philippe Vonnard :

« La commission de la relève scientifique s'est réunie 2 à 3 fois par semestre (essentiellement en Zoom en raison de la pandémie). Le travail de la commission a consisté à réfléchir en particulier sur la mise en place d'une politique en matière de relève académique. Ainsi, une consultation de tous les Décans a été réalisée au sujet des mesures mises en place à ce sujet. On a pu constater de grandes différences selon les Facultés. Il y a des Facultés où la relève est prise en compte

(Lettres, SSP) et d'autres où elle n'existe pas vraiment (FBM, HEC). La situation est bien illustrée par les possibilités de créer des postes de CI sup (MA et MER). Beaucoup de Facultés n'offrent en effet pas ce type de postes. Il semble y avoir une volonté générale de la Direction de clarifier les choses. Toutefois, cela reste quand même compliqué en raison notamment des différences qui existent entre les Facultés et d'une non-volonté chez certains Décanats de s'attaquer au problème (qui est complexe, qui ne touche pas uniquement l'accès des jeunes docteur-e-s à des postes UNIL mais aussi à des thématiques comme l'inégalité de genre). À voir donc ce qui se passe avec la future Direction, mais il semblerait en tous les cas qu'elle a décidé de développer les activités du Graduate campus (d'après des informations reçues récemment).

Tout au long du travail de la commission, des présentations ont pu être faites par des membres du Graduate campus sur la situation des thèses ou encore sur la carrière des doctorant-e-s UNIL. Ces données sont précieuses, car elles proposent une overview de la situation sur un terme relativement long.

Enfin, il nous semble que le travail de la commission s'est déroulé dans une atmosphère correcte et globalement détendue. Tout le monde avait droit à la parole (nous n'avons donc pas senti de discrimination vis-à-vis de membres du CI comme cela peut parfois être le cas dans ce type de commission). Le CI avait en moyenne 3 à 4 représentant-e-s dans la commission à chaque séance. »

MP ajoute que la nouvelle Direction prévoit un règlement généralisé pour le doctorat. Le projet est en cours et à suivre. MD relève le fait que tout « règlement général » doit être approuvé par le Conseil de l'Université ; c'est un point important, qu'il faudra rappeler si nécessaire.

Recherche

MD : c'est une petite commission, avec peu de réunions.

RD : personne de la commission n'a été mobilisé cette année, sauf pour discuter d'une charte, vague et incomplète, qui n'a pas abouti. Dans le plan d'intention de la Direction, il y a une partie « Recherche » qui a fait l'objet de votes internes, mais il est toujours à l'état d'ébauche. Il y a eu deux réunions jusqu'à présent à ce sujet. L'un des points en discussion porte sur le possible développement d'un fonds de recherche pour les jeunes chercheuses et chercheurs de l'UNIL.

Bibliothèque

WB : la commission concerne tant la BCU du campus que celle de la Riponne. Il y a eu une réunion depuis la dernière AG d'ACIDUL, d'environ deux heures en ligne. Les représentant·e·s ont un rôle plutôt passif. En ce qui concerne les politiques d'acquisition, le catalogue SLSP a été adopté. On note un passage graduel au numérique, ce qui inquiète passablement de personnes. En ce qui concerne les politiques d'Open Access, les informations sont régulièrement envoyées à la communauté universitaire. Le projet Serval a discrètement été accepté en printemps 2021. WB évoque la possibilité, pour les auteur·e·s, de se retrouver coincé·e·s entre la publication en Open Access sur Serval et le respect des contrats d'édition.

Hugues Poltier (HP) demande si WB et FK connaissent le coût des catalogues numériques. WB n'a pas de chiffres précis, mais les dépenses de la BCU augmentent notamment à cause du passage aux catalogues numériques. Même si ces catalogues sont plus faciles à stocker, il faut payer chaque année pour avoir accès à la totalité des documents.

FB demande s'il y a eu consultation des représentant·e·s au sujet de l'interface Renouveau. WB et FK répondent que les décisions concernant Renouveau sont prises au niveau national, donc il n'y a pas eu de consultation des membres de la commission.

WB ajoute que le projet Serval sera discuté au Conseil de l'Université prochainement.

Il conclut sur le fait qu'à cause du chantier à l'Unithèque, des places de travail ont été créées dans les couloirs de certains bâtiments, comme l'Anthropole ou l'Internef.

Commission alimentation et durabilité

ET lit à voix haute le texte préparé par Brian Favre au sujet des deux commissions dont il fait partie :

« Le Cadre de référence pour une alimentation durable et équilibrée à l'UNIL est entré en vigueur de façon non contraignante pour les restaurateurs aujourd'hui en place ;

- *Ce cadre sera obligatoire pour les prochains restaurateurs qui entreront en service le 1^{er} septembre 2022. Un appel d'offres a été lancé. Une commission ad hoc d'évaluation a été constituée. J'en fais partie en qualité de membre de la commission durabilité. Cette commission a pour tâche d'examiner les dossiers reçus et de conseiller la Direction dans son choix de prestataires.*

Dans les circonstances qui ont été celles du COVID, il est apparu que certains modèles de restauration collective étaient mieux à même de répondre à la pression tout en préservant l'emploi. Alors que certains licenciaient la moitié de leur personnel, d'autres ne se séparaient de personne, sauf départs volontaires. La durabilité sociale du modèle économique retenu sera ainsi au cœur de mes interventions dans le cadre de la commission, tout comme la pleine et entière application du volet durable du Cadre de référence. »

ET, qui a assisté à la dernière commission de la durabilité, se demande à quoi celle-ci sert.

Commission des sports

FK : le nouveau centre des sports est d'excellente qualité, mais il est aussi très coûteux. Il ne s'adresse pas à l'ensemble des étudiant·e·s, mais seulement aux sportifs et sportives d'élite. Un centre pour la voile est prévu, mais on peut s'inquiéter des conséquences d'un tel projet sur l'environnement et le campus. Par ailleurs, la construction d'une piscine couverte est prévue, ce qui est appréciable vu le manque de piscines à Lausanne, mais aussi discutable du point de vue écologique.

HP demande si la question du budget est évoquée dans cette commission et si FK connaît ce budget. FK n'a pas de chiffres précis, mais les dépenses en ce qui concerne le nouveau centre des sports sont très élevées par rapport à l'usage qui en est fait.

MD rappelle que la commission des sports regroupe l'UNIL et l'EPFL. Il n'y a donc pas que des membres du corps intermédiaire de l'UNIL, mais aussi de l'EPFL.

5. Comptes 2020-2021 et rapport des vérificateurs

MP présente le bilan et les comptes.

MD est en faveur d'une augmentation du budget pour le poste de secrétaire général·e vu sa professionnalisation ces dernières années. Le salaire devrait correspondre à celui d'un·e post-doctorant·e.

MP lit à voix haute le rapport préparé par les vérificateurs. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

6. Budget 2021-2022

Le budget pour 2021-2022 est accepté à l'unanimité.

7. Élection du comité

FB quitte le poste de président et le comité.

Sont réélues par acclamation les personnes suivantes : RD, JL, MP, ET.

Sont élues par acclamation les personnes suivantes : Marion Belhadj, Néjiba Maamar, Susanna Meola, Nabil Mili, Andrea Vucicevic.

MD propose d'être une personne-ressource, notamment pour le site Epalinges.

8. Élection des vérificateurs des comptes

François Allisson et Fabien Baeriswyl sont élus par acclamation.

9. Élection des délégué·e·s auprès des commissions

Sont élues par acclamation les personnes suivantes :

Qualité : Olivier Wicky

Enseignement : Timothy Bollé, Liliane Broye, Matteo Capponi, Antoine Chollet

Égalité : Cynthia Kraus, Nada Jmili, Susanna Meola (+ Francis Kay à la suppléance)

Relève : Marion Belhadj, Liliane Broye, Nada Jmili, Susanna Meola, Marco Prost, Elise Tancoigne, Josselin Tricou (+ Rachel Démolis et Olivier Wicky à la suppléance)

Recherche : François Allisson, Fabien Baeriswyl, Liliane Broye, Rachel Démolis (+ Magali Cécile Bertrand à la suppléance)

Bibliothèque : Magali Cécile Bertrand et Néjiba Maamar

Alimentation : Brian Favre (+ Laia Soler à la suppléance)

Sport : -

Durabilité : Brian Favre, Aurore Rimlinger, Elise Tancoigne

Comité paritaire, Retraites populaires : Marc Dupuis, Samuel Goy

MP évoque le fait qu'il est depuis peu coprésident d'Actionuni. Il demande qui peut rejoindre l'association pour représenter l'ACIDUL lors de la plénière d'Actionuni. Andrea Vucicevic, Susanna Meola, MD et MCB sont élu·e·s par acclamation.

10. Situation sanitaire

ET rappelle brièvement la position d'ACIDUL concernant les mesures COVID à l'UNIL et évoque la réaction de la Direction, rencontrée par RD, KH, JL et ET le 2 novembre. Il a notamment été question de discuter de trois points : (1) la consultation des instances comme ACIDUL en cas de nouvelles mesures ; (2) le choix des modalités d'enseignement pour le personnel enseignant ; (3) l'arrêt dès que possible du contrôle des identités sur le campus via le *certificat COVID*.

En ce qui concerne le point (1), l'ACIDUL intégrera le « chantier enseignement » dès le 5 novembre. JL sera présent à la réunion ce jour-là. Ce groupe de travail réfléchit à l'impact et à la gestion du COVID dans le domaine de l'enseignement.

En ce qui concerne le point (2), deux sujets ont été discutés : (a) l'imposition d'une façon d'enseigner par certaines Facultés ; (b) le type d'enseignement que l'UNIL veut proposer à l'avenir et qui risque de continuer par défaut après le COVID. La Direction n'a pas donné de réponse claire concernant la première préoccupation et a renvoyé le comité au « chantier enseignement ». En ce qui concerne la seconde préoccupation, il semble y avoir une tension entre deux projets, la Direction maintenant d'une part que l'UNIL n'a pas vocation à être une université à distance et soulignant d'autre part l'intérêt des outils numériques, notamment pour l'inclusion des personnes à mobilité réduite.

FB ajoute que l'argument de l'inclusion des personnes à mobilité réduite est souvent brandi pour défendre l'usage des outils numériques et l'accès aux cours à distance. Or il ne s'agit pas réellement d'inclusion ici, car ces personnes sont de fait toujours exclues de l'espace public et du campus.

AC note qu'il ne faut pas sous-estimer la catastrophe écologique que représente le télétravail. De plus, il faut rappeler aux étudiant·e·s qui défendent l'enseignement hybride les risques à long terme du passage en ligne des enseignements (notamment la réduction des bourses). L'ACIDUL devrait consulter la FAE à ce sujet.

MCB relève le fait que les conditions de travail se sont détériorées avec le mode d'enseignement hybride, qui augmente la charge de travail. Le passage à l'écran ne s'adapte pas facilement à tous les cours.

MD ajoute qu'en plus de se coordonner avec les étudiant·e·s, il faudrait inclure le PAT. Certain·e·s secrétaires sont chargé·e·s de faire les contrôles du *certificat COVID* et de soutenir les enseignant·e·s, ce qui augmente leur charge de travail.

FK note que les abonnements de sport ont chuté à cause du COVID, ce qui aura des conséquences financières.

Laia Soler ajoute que le télétravail suppose des coûts invisibles, comme l'adaptation de son logement (connexion Internet rapide, place de travail, etc.).

MCB rappelle que les universités à distance rémunèrent le travail que suppose un enseignement en ligne. Le salaire du personnel enseignant est resté le même à l'UNIL, malgré le passage en ligne. De plus, enseigner en ligne implique d'avoir une formation pédagogique spécifique que très peu de personnes ont à l'UNIL.

MP rappelle que l'enseignement à distance crée de l'isolement pour les étudiant·e·s, ce qui peut contribuer à des troubles comme l'anxiété ou la dépression.

En ce qui concerne le point (3), la Direction est claire quant au fait qu'elle arrêtera les contrôles dès la fin de l'obligation du *certificat COVID*.

11. Nouvelle Direction de l'UNIL

FB évoque la stratégie actuelle du comité avec la nouvelle Direction. Pour l'instant, les rapports sont bons et cordiaux. Il faudra toutefois être vigilant à ce que les actes suivent les paroles.

12. Amendements des statuts de l'ACIDUL

ET présente brièvement les raisons de l'amendement et le contenu des deux alinéas qui seraient ajoutés à l'article 17, soit :

⁵ Les prises de position du Comité sont faites selon le principe de la collégialité. Les membres du Comité ont devoir de défendre les décisions et positions du Comité, tout particulièrement en leur capacité de représentant.e.s de l'Association auprès des autorités académiques et politiques.

⁶ L'exclusion d'un.e membre du Comité peut être décidée à l'unanimité des autres membres du Comité, qui siègent valablement au sens de l'alinéa 2 du présent article, et suite à la mise à l'ordre du jour de l'éventuelle exclusion au moins 7 jours avant la réunion du Comité. Si acceptée, il peut être fait appel de cette décision d'exclusion lors de la prochaine Assemblée générale de l' Association.

MD propose de voter sur le principe des alinéas. Le comité se chargera ensuite de faire appel à un.e juriste, comme MS, pour la formulation exacte.

AC s'oppose à l'alinéa 5, car la collégialité n'a jamais fait partie du fonctionnement du comité de l'ACIDUL et risque de rigidifier le fonctionnement de ce même comité. Il ne s'oppose pas à l'alinéa 6, même s'il n'est pas convaincu de sa nécessité.

FB observe que l'alinéa 5 veut garantir la présentation d'un front uni, notamment face à la Direction.

MD propose au comité de tester l'alinéa 5 en l'appliquant pour 2021-2022, sans pour autant l'inscrire dans les statuts. Cet alinéa pourra ensuite être resoumis à l'AG de 2022 pour être voté. Le comité accepte la proposition.

MCB estime qu'il faudrait préciser les motifs d'exclusion de membres du comité dans l'alinéa 6. AC remarque qu'il est impossible d'être exhaustif et qu'avoir une liste de

motifs requiert ensuite d'avoir des preuves. HP estime qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un problème identifiable pour qu'un groupe dysfonctionne.

FB propose de voter sur le principe de l'alinéa 6, avec soumission à un-e juriste pour la formulation exacte. Le principe de l'alinéa est accepté à la majorité des deux tiers, avec une abstention.

13. Divers et propositions individuelles

FK demande comment l'ACIDUL peut inclure des personnes anglophones.

AC évoque la question du harcèlement à l'UNIL, qui a récemment fait l'objet de l'attention médiatique. C'est une victoire pour le Syndicat des services publics.

La séance est levée à 20h05.